



vous accompagne pour
la vérification de la conception
et le test au porter
des Masques « GRAND PUBLIC »

IFTH est à votre disposition pour répondre à vos questions

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : COVID19@ifth.org

OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Ce document a pour objet de définir un protocole de vérification de la conception et de test au porter afin de répondre à certaines spécifications mentionnées dans les annexes I et IV de la note d'information interministérielle publiée le 29 mars 2020, mise à jour le 22 juillet 2020.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Note interministérielle du 29 mars 2020, mise à jour le 22 juillet 2020

VERIFICATION DE LA CONCEPTION

Le masque ne doit pas avoir de couture sagittale (verticale nez bouche).

Pour éviter des fuites aux bords du masque, celui-ci doit permettre un ajustement sur le visage avec une couverture du nez et du menton.

Pour le masque à fenêtre :

- La surface du matériau imperméable (transparent) sur le masque complet ne doit pas dépasser 50% de la surface du masque.
- La surface du matériau imperméable (transparent) dans le cercle de 8 cm de diamètre, dont le centre est le point médian entre le nez et la bouche du porteur ne doit pas dépasser 50%.
- L'ajustement au niveau de la bouche ne doit pas créer de zone de rétention pouvant accumuler du dioxyde de carbone.
- Les jointures entre le matériau perméable à l'air et celui non perméable à l'air doivent être étanches.
- Le matériau imperméable ne doit pas être percé (source de fuite).

TEST AU PORTER

Définition des paramètres de mise en œuvre :

Le mode opératoire doit tenir compte de l'usage prévisible du masque « grand public » en intégrant les paramètres suivants :

- L'activité du porteur (assis dans un bureau, dans un véhicule, conducteur de machine industriel etc...)
- Les conditions ambiantes (dans un local, à l'extérieur, température, conditions climatiques etc...)
- La durée du porter

Dans la mesure du possible, afin d'avoir une approche statistique, il sera nécessaire de formaliser :

- Le nombre de porteurs
- Le nombre de porters

Les paramètres retenus seront consignés dans une fiche (annexe 1)

Mode opératoire :

Avant la mise en place du masque



OU



La mise en place



La personne réalisant le test de porter, mène son activité habituelle, en notant ses observations sur la fiche (annexe 1)

Les observations pourront porter par exemple sur les points suivants :

	Conforme	Non conforme
Lors de la mise en place	Epouse parfaitement le visage	Fuite au niveau du nez,
Lors du porter	Le masque est confortable, aucun gène pour respirer	Le masque est inconfortable, gène pour respirer
Lors du porter	Le porteur n'a pas touché le masque sur la période d'utilisation	Le porteur touche fréquemment le masque sur la période d'utilisation
Lors du porter	Pas ou peu de présence de buée sur les lunettes	Présence incommodante de buée sur les lunettes
Lors du porter	Le masque reste bien en place	Le masque a tendance à descendre ou ne reste pas correctement en place
A l'issue du porter	Le masque n'est pas mouillé	Le masque est mouillé
Tenue de l'élastique ou du lien de nouage	Bonne tenue de l'élastique ou du lien de nouage	Rupture de la couture ou du lien de nouage

Exploitation des tests :

Les fiches sont rassemblées par le responsable de l'entreprise ou son représentant qui en fait une exploitation, et rédige un procès-verbal (modèle en annexe 2) contenant :

- une déclaration de conformité si tout est OK

ANNEXE 1

Fiche de collecte des vérifications de conception

Identité du vérificateur : Nom - Prénom : Date : Référence du masque :	Photo du masque porté
---	-----------------------

	Conforme / Non conforme
Couture sagittale	
Ajustement sur le visage avec une couverture du nez et du menton.	
Masque à fenêtre	
La surface du matériau imperméable (transparent) sur le masque complet ne doit pas dépasser 50% de la surface du masque.	
La surface du matériau imperméable (transparent) dans le cercle de 8 cm de diamètre, dont le centre est le point médian entre le nez et la bouche du porteur ne doit pas dépasser 50%	
L'ajustement au niveau de la bouche ne doit pas créer de zone de rétention pouvant accumuler du dioxyde de carbone	
Les jointures entre le matériau perméable à l'air et celui non perméable à l'air doivent être étanches	
Le matériau imperméable ne doit pas être percé (source de fuite)	
Le matériau transparent supporte le nombre de cycles d'entretien préconisé (aspect visuel,)	

Avis global :



ANNEXE 2

Fiche de collecte des données du test au porter

Nom :	
Prénom :	
Date :	
Référence du masque :	
Activité :	
<input type="checkbox"/> assis	Photo du masque porté
<input type="checkbox"/> dans un véhicule	
<input type="checkbox"/> conducteur de machine industriel	
<input type="checkbox"/> (autre à compléter)	
<u>Les conditions ambiantes :</u>	
<input type="checkbox"/> dans un local	
<input type="checkbox"/> à l'extérieur	
<input type="checkbox"/> température	
<input type="checkbox"/> sous la pluie	

	1 ^{er} porter	2 ^{ème} porter	X
Durée en heures			
Etat du masque	<input type="checkbox"/> neuf <input type="checkbox"/> après Lavage(s)		
Lors de la mise en place			
Lors du porter			
Lors du porter			
Lors du porter			
A l'issue du porter			
Tenue de l'élastique ou du lien de nouage			

Avis global :



ANNEXE 3

Procès-verbal N°XXXXX

Société	XXXX ZZ rue abcd YYYYY AAAAAA
Vérification 1	Conception du masque grand public selon les spécifications mentionnées dans l'annexe I de la note d'information interministérielle publiée le 29 mars 2020 mise à jour le 22 juillet 2020
Vérification 2	Test au porter sur masque grand public selon les spécifications mentionnées dans l'annexe I de la note d'information interministérielle publiée le 29 mars 2020 mise à jour le 22 juillet 2020
Référence du masque	MMMMMM
Conclusion	La référence de masque soumise au test de porter est conforme aux prescriptions du texte cité en objet.

Lieu, le XX/XX/2020
Signature

Nom Prénom et fonction du signataire